

**3<sup>e</sup> Colloque international**  
***Changements structurels dans le journalisme***  
**MEJOR – 2015**

**Appel à communication**

# **Les silences du journalisme**

**Lieu** : Florianópolis, Santa Catarina - Brésil  
Centro de Comunicação e Expressão da Universidade Federal de Santa Catarina  
Campus Universitário da Trindade

**Dates** : 12 au 15 mai 2015

**Cloture de l'appel** : 15 janvier 2015

**Organisé par** : Programa de Pós-Graduação em Jornalismo da Universidade Federal de Santa Catarina

**Collaboration** : Réseau d'Études sur le Journalisme (REJ), Centre de recherche sur l'action politique en Europe (CRAPE), Centre de recherche en information et communication (ReSIC), Programa de Pós-Graduação em Comunicação da Universidade de Brasília

## **1. Thème du colloque**

La recherche en journalisme s'est, depuis longtemps, intéressée aux grands interdits qui font l'objet de consensus dans les discours professionnels, politiques ou sociaux : le mensonge, l'usurpation et la dissimulation d'identité, la recomposition des faits, les procédés fictionnels, la dénonciation des confrères, l'alliance avec le pouvoir politique ou avec la police, la confusion de la communication et du journalisme, les conflits d'intérêts, le secret professionnel, la censure, l'apologie de la violence ou du racisme. Le passage du discours normatif à la pratique quotidienne des journalistes a toujours révélé quantité de contradictions, parfois fortes, qui entraînent des débats dans lesquels la réflexion déontologique tient une place essentielle. Ces débats contribuent à rendre visibles, publiques, les valeurs professionnelles du journalisme.

Prenant le contre-pied de cette publicisation de la culture professionnelle, le troisième colloque MEJOR sur les changements structurels du journalisme, choisit de s'intéresser à **ce qui ne se dit pas, ce qui ne se discute pas.**

Le journalisme est en effet peuplé de **pratiques non dites**. La liste peut être longue : - avoir du plaisir à couvrir un fait-divers, un conflit, une guerre, à fouiller les aspects sales ou noirs d'un sujet ; - être redevable des autorités pour la réalisation de son métier ; - ne pas citer ses sources sans autre raison que de cacher ses pratiques ; - estimer ne pas avoir de contrat moral avec une source, ne pas venir en aide à des sources mises en danger ; - aimer les contextes d'adrénaline, de violence ou au contraire, détester le côté aventureux du journalisme, ne pas aimer sortir de la rédaction ; - chercher à briller telle une célébrité ; - travailler de façon superficielle ou inculte ; - s'autocensurer par peur des représailles ; - ne pas être solidaire avec un collègue ; - et même, connaître des douleurs, des blessures, des maladies engendrées par l'exercice de la profession, et ne pas vouloir les reconnaître, par peur d'apparaître faible.

Ce silence à propos de certaines pratiques quotidiennes du métier se double d'une autre occultation, celle des **sujets dont on ne parle pas ou peu**, ou des informations que l'on cache en totalité ou en partie : - le nom des personnes impliquées dans un délit ; - le suicide de certaines catégories de personnes ; - la vie privée des élus politiques ; - les relations entre certaines sources d'information et des journalistes, ou entre des acteurs économiques et des médias ; - l'introduction de produits, de marques ou même d'idées dans le contenu journalistique. Ces silences semblent différents d'un pays à l'autre ; ainsi, au Brésil on parle peu du suicide, en France ce sont les noms des personnes en délit qui sont cachés ; pendant longtemps la vie privée des élus fut passée sous silence, elle ne l'est plus.

Ces pratiques et ces sujets éludés constituent des arrangements, petits ou grands mais peu en phase avec les représentations et les imaginaires du journalisme, ce qui explique leur omission. Or, le fait qu'ils soient non dits, non débattus, ne signifie pas qu'ils n'ont pas d'importance, bien au contraire. La problématique que le colloque MEJOR 3 tâchera d'aborder ne sera pas la distorsion entre les discours et les usages, entre la morale professionnelle et les usages de production. Il ne réfléchira donc pas sur la déontologie en tant que telle, mais s'interrogera sur la réalité des silences et sur leurs effets, en tentant de répondre à un ensemble de questions :

**A - Quels silences?** Quels sont les silences du journalisme ? De quoi parle-t-on lorsque l'on aborde ce sujet ? Quelles sont les transgressions dont on ne parle pas, que l'on n'avoue pas, et qui pourtant sont connues ? Qu'est-ce qui est caché dans un pays et pas dans un autre ? Qu'est-ce qui est occulté à une époque et pas à une autre ?

**B - Qui produit les silences ?** Comment se construisent-ils ? Sont-ils produits par les groupes professionnels et la culture qu'ils ont établie ? Proviennent-ils des autorités qui régulent l'autonomie du journalisme ? Sont-ils énoncés par l'entreprise qui organise et oriente le travail des journalistes ?

**C - Comment repérer les silences ?** Les discours institutionnels (profession, lois, morale professionnelle et prescriptions d'entreprises) portent-ils la trace de ces omissions ? Comment retrouver les traces de ces tabous ? Comment, dans ces cas, interroger ou observer les journalistes ?

**D - Comment sont vécus les silences ?** Comment s'intériorisent les silences ? Comment s'apprennent-ils ? Les figures tutélaires jouent-elles un rôle ? Où les prescriptions sont-elles énoncées et transmises ? Comment évaluer qu'une pratique ou une attitude soit taboue ? Comment le journaliste vit-il cette situation ? Qu'est-ce qui explique qu'il n'en parle pas ? Le vit-on différemment selon les contextes nationaux, les époques, les lieux ?

**E - Quel effet cela a-t-il de transgresser un silence ?** Comment survient la transgression d'une occultation ? Est-ce une démarche individuelle ? Est-ce un processus collectif ? Qu'arrive-t-il à ceux qui transgressent le silence ? Qu'est-ce que la communauté fait de celui qui les transgresse ? A quel niveau se fait le contrôle : la profession, les autorités, les individus ?

**F - De quelles transformations ou permanences témoignent les silences ?** Est-il possible de comprendre les changements et les continuités du journalisme au travers de l'étude de ses silences ? De quelle manière sont-ils révélateurs de ces dynamiques ? Comment les processus d'émergence, de transformation et de disparition des omissions du journalisme permettent-ils de révéler les transformations du métier et du monde médiatique ?

## 2. Calendrier

<b>Envoi des propositions de communication (6.000 signes)</b>	Avant le 15 janvier 2015
<b>Annonce des travaux sélectionnés</b>	10 février 2015
<b>Envoi du texte (de 20 000 à 30 000 signes)</b>	10 mars 2015
<b>Publication des actes du colloque</b>	mai 2015
<b>Réalisation du colloque</b>	12 au 14 mai 2015
<b>Journée « Méthodologie de la recherche » (REJ)</b>	15 mai 2015

## 3. Règles de soumission

Sont acceptés les travaux d'auteur individuel ou collectif. Au moins un des auteurs de l'article devra être titulaire d'un doctorat.

Le(s) auteur(s) devront transmettre une proposition de communication de **6000 signes** (indiquant la problématique, la méthode, le terrain ou corpus, la bibliographie de référence). La proposition devra indiquer aussi dans quel(s) axe(s) de l'appel ci-dessus elle vient s'inscrire (lettres A à F)

Les propositions en français doivent être transmises par mail, pour le 15 janvier 2015, à  
msfrere@ulb.ac.be  
flecarn@ulb.ac.be  
denis.ruellan@univ-rennes1.fr

Après accord du comité scientifique, le(s) auteur(s) devront transmettre le texte complet de l'article formaté de la manière suivante :

- Entre 20 et 30.000 caractères (espaces compris). Doivent être inclus les intertitres, les notes et références bibliographiques, le résumé (dix lignes), les mots-clé (trois à cinq), la présentation de l'auteur (trois lignes).
- L'article devra être présenté en police Time New Roman, corps 12, interligne 1,5. Les citations longues seront en corps 10 et interligne 1.

Les travaux seront nécessairement inédits. Ils ne devront pas avoir été publiés dans quel que support que ce soit, ni présentés dans un autre colloque ou séminaire. Chaque auteur pourra soumettre un article, individuel ou collectif.

Nota : cet appel ne concerne que les communications proposées en français ; les propositions de communication en portugais, en espagnol et en anglais devront être directement aux organisateurs brésiliens.

#### **4. Processus de sélection et critères de sélection.**

Les travaux seront évalués par un comité scientifique. Chaque travail présenté sera évalué à l'aveugle par des membres du comité scientifique. Les critères de sélection seront :

- Originalité du travail
- Lien avec le domaine d'étude
- Adéquation avec la thématique
- Champ et pertinence de la bibliographie utilisée
- Adéquation théorique et méthodologique
- Clarté, cohérence et respect des exigences de la littérature scientifique

#### **5. Financement des coûts de voyage et de séjour**

Les auteurs sont invités à se tourner vers leurs institutions et les organismes subventionnaires pour financer les coûts de participation au colloque (voyage, séjour). Il est conseillé de ne pas attendre l'annonce des travaux sélectionnés (10 février 2015) pour introduire des demandes de financement.

#### **6. Publication des travaux**

Les travaux acceptés et présentés durant ce colloque seront publiés en ligne sous forme d'actes, sur le site du colloque.

#### **7. Comité d'organisation et comité scientifique**

Au Brésil, l'organisation du colloque est coordonnée au Brésil par :

Prof. Dr. Francisco José Castilhos Karam - Coordenador do POSJOR/UFSC

Profa. Dra. Rita de Cássia Romeiro Paulino - Subcoordenadora do POSJOR/UFSC

Côté francophone, sont correspondants pour l'organisation du colloque et les travaux du comité scientifique Marie-Soleil Frère (Fonds de la recherche scientifique – Belgique), Florence Le Cam (Chaire de journalisme, Université libre de Bruxelles) et Denis Ruellan (CRAPE, Université de Rennes 1).

Le comité scientifique en charge des communications présentées en français est composé de:

- Thomas Atenga, Université de Douala (Cameroun)
- Renaud de la Brosse, Linnaeus University, Kalma (Suède)
- Nadège Brousteau, Université du Québec à Montréal (Canada)
- Juliette Charbonneaux, Université Paris-Sorbonne (France)
- Jean Charron, Université Laval (Canada)
- Marie-Soleil Frère, FNRS (Belgique)
- Tourya Gaaybess, Université de Clermont-Ferrand (France)
- Jean-Jacques Jespers, Université Libre de Bruxelles (Belgique)
- Florence Le Cam, Université Libre de Bruxelles (Belgique)
- Isabelle Meuret, Université Libre de Bruxelles (Belgique)
- Denis Ruellan, Université de Rennes 1 (France)
- Oliver Trédan, CRAPE (France)

## **8. Contact avec l'organisation du colloque**

Au Brésil :

francisco.karam@ufsc.br

rcpauli@gmail.com

En Europe :

msfrere@ulb.ac.be

flecama@ulb.ac.be

denis.ruellan@univ-rennes1.fr